



Association des Amis du Moulin et de la Chapelle du Temple

n° SIREN 753 836 634

affiliée : ARAMAGSO – AGAM – Solidarité en Créonnais

53 route du Temple 33670 Blésignac amismoucha@gmail.com

Le Moulin et la Chapelle ont été créés par les Templiers de la commanderie de Montarouch au XII^e siècle. Ce qui en fait un site exceptionnel c'est la présence du lieu de culte à proximité d'un moulin à eau, et son cachet particulièrement bien conservé.

Le moulin à farine possède une chambre de la roue et un habitat semi-troglodytique. Celui-ci est prolongé par une carrière souterraine. La chapelle romane rassemble les caractéristiques des églises templières du Sud-Ouest de la France.

Le site est une propriété privée, dont la sauvegarde, la valorisation et l'étude sont déléguées à l'association des Amis du Moulin et de la Chapelle du Temple.

VISITES GUIDEES DU SITE HISTORIQUE

Organisées, pour les groupes et les individuels, par l'office du tourisme du Créonnais : 05.56.23.23.00.



ANIMATIONS SUR RENDEZ-VOUS

- Découverte de l'archéologie : Bac de fouilles et atelier de restauration.
- Le moulin à eau : Comprendre le fonctionnement d'un moulin et son usage.
- Atelier des saveurs : Animations autour du goût et des senteurs en relation avec le jardin médiéval.



JOURNEES DE PROMOTION DU SITE ET DE L'ASSOCIATION

Durant ces journées, l'association propose la découverte du chantier, des expositions, des animations pour les enfants et les adultes.

- Mai : 3^e week-end, Journées Européennes des Moulins.
- Juin : 1^{er} week-end, Rendez-vous aux Jardins !
- Juin : 3^e week-end, Journées des Patrimoines de Pays.
- Septembre : 3^e week-end, Journées Européennes du Patrimoine





Association des Amis du Moulin et de la Chapelle du Temple

n° SIREN 753 836 634

affiliée : ARAMAGSO – AGAM – Solidarité en Créonnais

53 route du Temple 33670 Blésignac amismoucha@gmail.com

ACTIVITES A L'ATTENTION DES ADHERENTS

L'ensemble des activités s'adresse à tous. Elles ne nécessitent pas de connaissance particulière, la convivialité et l'échange de savoirs sont privilégiés. Les adhérents peuvent participer à autant d'activités qu'ils le désirent.

CHANTIER



Activités : dégager les parties anciennes du site dans le but de les étudier et de les valoriser.

Périodicité : mensuel, un dimanche toute la journée.

Accessibilité : chacun s'investit selon sa condition physique.

Conditions : *sont obligatoires* : l'inscription préalable et le port de gants (de jardin par exemple), des bottes sont généralement très utiles.

Coût : la participation au chantier est gratuite, la participation au repas est de 4 €.

ATELIER DE CUISINE MEDIEVALE



Activités : cuisiner des mets ou boissons, à partir de recettes médiévales et d'ingrédients pouvant être utilisés au Moyen-Âge dans le Sud-Ouest de la France, pour réaliser un menu complet. Le repas est partagé avec les participants du chantier et du jardin.

Périodicité : mensuel, un dimanche matin, systématiquement aux dates du chantier.

Conditions et coût : *sont obligatoires* : l'inscription préalable, le paiement de la participation au repas : 4 €.

JARDIN MEDIEVAL



Activités : entretien du jardin, découverte des végétaux et leurs utilisations au Moyen-Âge. Collaboration avec l'atelier de cuisine médiévale.

Périodicité : mensuel, un dimanche après-midi, systématiquement aux dates du chantier.

Conditions et coût : *sont obligatoires* : l'inscription préalable si participation au repas, le paiement de la participation au repas : 4 €.

SENTIER D'INTERPRETATION FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE



Activités : création, aménagement et entretien d'un sentier pédestre le long du canal de décharge du moulin. Identification des espèces végétales et animales vivants aux abords du ruisseau.

Périodicité : mensuel, un dimanche après-midi, différent du chantier.

Conditions et coût : aucun.

ATELIER MULTIMEDIA



Activités : développement d'outils multimédia (site internet, Facebook, Picassa, diaporama, reportages vidéo...) pour la promotion de l'association, de ces activités et du site du Moulin et de la Chapelle du Temple.

Périodicité : bimensuel, le vendredi soir.

Conditions : un accès à internet est souhaitable mais pas obligatoire.

Coût : participation gratuite.

ATELIER DE RECHERCHES HISTORIQUES



Activités : Recherches, en archives et en bibliothèques, d'informations historiques concernant l'ensemble du site du Moulin et de la Chapelle.

Périodicité : bi-mensuel, en semaine selon les disponibilités des membres.

Conditions et coût : aucun.



Association des Amis du Moulin et de la Chapelle du Temple

n° SIREN 753 836 634
affiliée : ARAMAGSO – AGAM – Solidarité en Créonnais

53 route du Temple 33670 Blésignac amismoucha@gmail.com

BULLETIN D'ADHESION 2012 – 2013

Les buts de l'association :

- La sauvegarde du site historique du moulin, de la chapelle du Temple et les patrimoines matériels, immatériels et naturels, situés au 53 route du Temple à Blésignac.
- Leur mise en valeur.
- Leur promotion.
- La recherche, l'étude historique, archéologique, naturaliste et toutes autres études permettant de comprendre, conserver, valoriser, transmettre les connaissances relatives à l'ensemble du site.

Nom

Prénom

Adresse

Courriel

Téléphones

Cotisation annuelle

Le paiement de la cotisation est un acte de soutien à l'association et ses activités passées et à venir. La cotisation donne l'accès à la vie de l'association. Les adhérents sont conviés aux assemblées générales, aux chantiers de réhabilitation et à toutes les activités organisées par l'association. Ils reçoivent les informations de l'association. Le montant de la cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans la limite de 20 % du revenu imposable un reçu fiscal sera délivré sur demande.

Adhérent individuel 10 €

Adhérent couple 15 €

Moins de 25 ans Gratuit
date de naissance :

ADHERENT BIENFAITEUR : A PARTIR DE 16 €

Reçu fiscal

Chèque à l'ordre de l'association des Amis du Moulin et de la Chapelle du Temple.

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à l'association.

A

le

Signature